Un nouveau mode de scrutin pourrait nous donner le goût de voter et de participer à la sphère politique

Un texte de Mercédez Roberge - 2004

Qui n'a pas déjà failli à son devoir de citoyenneté en n'allant pas voter aux élections fédérales, provinciales, municipales ou scolaires? Qui ne s'est jamais retrouvé dans la plus complète perplexité devant son bulletin de vote, se demandant pour qui voter? Pour le parti qui l'emportera de toute façon dans notre circonscription? Ou encore contre ce même parti constatant, chaque quatre ans, que ses valeurs et opinions politiques ne sont portées par aucun parti politique? Lorsque, par chance, nous pouvons marquer d'un X notre préférence pour un parti marginal, ou pour celui qui arrivera deuxième ou troisième, qu'en est-il de notre vote? Est-il pris en compte? Et si, en désespoir de cause, nous annulons notre vote? Est-ce que quelqu'un comprend le message?

Et moi qui voulais vous encourager à aller voter! J'ai dû vous assommer avec cette avalanche de questions et de constats qui n'ont rien d'encourageants… Je comprends qu'on puisse baisser les bras devant la chose politique, ou du moins, je le conçois. Cependant quelque chose me porte à croire que nous pouvons améliorer la situation, collectivement. Cette conviction n'est pas étrangère au fait que je milite pour remplacer l'actuel mode de scrutin au Québec, et c'est le même qu'ailleurs au Canada, par un mode de scrutin de type proportionnel.

Je pense que le mode de scrutin actuel porte une partie de la responsabilité dans le désenchantement démocratique. Il n'est pas le seul responsable, mais il y contribue grandement. Non seulement il est visible, mais de surcroît, c'est un instrument modifiable et il est grand temps de le remplacer par un mode de scrutin de type proportionnel.

Ne serait-il pas juste et équitable que la population se voit offrir une diversité de choix politiques? Que les options politiques présentes dans la société puissent participer à la gouverne de l'État, dans le respect de l'appui qu'elles reçoivent de la population? Que toute la population se sente non seulement représentée, mais sente également qu'elle a accès aux postes de représentation?

Le système actuel ne répond pas à ces attentes et les répercussions sont bien plus vastes que la seule répartition des sièges d'une assemblée. L'analyse qui suit s'applique au Québec, mais il s'agit de la même réalité au niveau fédéral et pour les autres provinces.

De savoir nos idées non représentées dans nos assemblées altère notre confiance en la démocratie. Il n'est pas surprenant de remettre en question notre exercice du droit de vote si notre bulletin n'est pas pris en compte. De la même façon, si nous ne ressentons pas d'ouverture à la diversité, la politique peut ne pas nous interpeller.

Le désengagement démocratique ne se répercute pas uniquement sur le taux de participation aux élections. Dans le système actuel, où l'appui envers les tiers partis ne se concrétise pas en sièges, il n'est pas surprenant que ceux-ci peinent à se développer. Conséquemment, il n'est pas étonnant que la population hésite à les appuyer.

Ces considérations ont également des effets néfastes sur l'engagement au sein des partis politiques. Il y a des candidatures qui se perdent… Comment encourager la militance et les candidatures aux élections si aucun des partis en course ne correspond à ses valeurs?

Actuellement notre vote est-il pris en compte? Pas souvent.
Présentement, lors des élections québécoises (et canadiennes), nos bulletins de vote sont comptabilisés une circonscription à la fois, le parti qui remporte un vote de plus obtient le siège. Au Québec, le processus est répété 125 fois. Résultat : l'Assemblée nationale réunit les 125 personnes qui ont gagné dans leur circonscription. Le parti qui a remporté le plus grand nombre de circonscriptions forme le gouvernement, et celui qui arrive deuxième forme l'opposition.
Concrètement, pour les électrices et les électeurs, cela veut dire que les votes recueillis dans une circonscription ne s'additionnent pas aux votes pour le même parti d'une autre circonscription, qu'il soit perdant ou gagnant.

Par exemple, un parti qui obtient 25 % des voix dans chacune des circonscriptions, mais qui n'arrive premier nulle part, n'obtient aucun siège. Et par la même occasion, les options politiques d'autant de personnes ne sont pas défendues. Ainsi, la moitié des votes n'a pas d'effets sur la façon de gouverner, ces votes sont tout simplement perdus : ceux qui n'ont pas été donnés au vainqueur, ceux qui dépassent (que ce soit par une voix ou par 10 000 voix) juste ce qu'il fallait pour que le premier candidat l'emporte sur le deuxième, ceux qui n'ont pas pu faire la différence localement, mais qui auraient eu un impact s'ils avaient été calculés sur une base plus large, etc.
En fait, avec le système majoritaire actuel, il est pratiquement impossible que le pourcentage de vote exprimé pour un parti, corresponde au pourcentage de circonscriptions gagnées par ce parti. Partout où on utilise ce système, des distorsions entre la volonté populaire et la répartition des sièges est inévitable. Par exemple, lors des dernières élections québécoises, le Parti libéral a obtenu 46 % des voix, alors qu'il occupe 61 % des sièges de l'Assemblée nationale. Le Parti québécois avec 33 % de voix dispose de 36 % des sièges. L'ADQ a recueilli 18 % des voix, et il occupe 3 % des sièges. Les données changent d'une province à l'autre et d'une élection à l'autre, mais les distorsions se perpétuent.

Un mode de scrutin proportionnel peut faire en sorte que chaque vote compte, et compte également. Concrètement, cela veut dire que mon vote a le même poids que celui de ma voisine immédiate qui vote pour un autre parti que moi. Ça veut aussi dire que mon vote a la même influence que celui d'une personne d'une autre région qui vote comme moi. Présentement ce n'est pas le cas; par exemple, pour qu'un petit parti obtienne un siège, il faudrait que toutes les personnes l'appuyant soient concentrées dans une même circonscription.

Et si on s'imaginait l'effet d'un mode de scrutin de type proportionnel?
Imaginons une Assemblée nationale ou un parlement où chaque parti, petit ou grand, obtient sa juste part de sièges, ni plus ni moins, et où tous contribuent à la gouverne de la société. Une assemblée composée de femmes et d'hommes à parts égales et reflétant la diversité culturelle de la population, et où tous et toutes ont le même accès au rôle de représentation de la population.

Conséquemment, au fil des ans, la façon de faire de la politique et notre perception de la politique pourrait bien s'améliorer.

Imaginons que nous savons nos idées représentées en juste proportion. Imaginons que nous nous sentons invités à contribuer, par notre vote, mais également en ayant le loisir de choisir l'option politique qui convienne le mieux à notre militance ou à nos aspirations de représentation. Imaginons que les options deviennent variées et que les tiers partis se développent…
Par conséquent et progressivement, les débats qui ont lieu dans cette Assemblée nationale sont basés sur les options politiques présentes dans la population et ces débats rejaillissent sur l'ensemble de la société. Voyant nos valeurs équitablement représentées, nous faisons davantage confiance à nos élus et à nos institutions.
Je parie que nous aurions davantage le goût de voter et de nous intéresser à la politique!

Mais en attendant…
Comme ces changements peuvent prendre du temps, il est envisageable que plusieurs mouvements de réforme se concrétisent à partir de 2007 (au Québec comme ailleurs). En attendant, pourquoi ne pas profiter des prochains scrutins pour marquer notre désir de changement. Pourquoi ne pas questionner nos stratégies de vote.
Je crois qu'il faut absolument s'exprimer lors des élections. Cette expression peut prendre plusieurs formes et nous devrions faire en sorte que ces formes correspondent à des messages.
Selon moi, il faut voter selon nos valeurs profondes, quitte à « perdre » notre vote, parce que cela constitue un message en soi. Voter même si notre préférence va à un tiers partis ou à un parti qui a peu de chance de l'emporter, dans un château fort partisan, par exemple. Il s'agit d'un geste trop important pour le pervertir par des considérations stratégiques et rationnelles.
À la limite, je préfèrerais l'annulation à la non participation parce que les bulletins rejetés (annulés ou mal remplis) sont comptabilisés (près de 50 000 bulletins aux élections québécoises de 2003). Je n'encourage pas l'annulation, mais j'y vois un message et j'espère qu'il est entendu. Pour moi, ces bulletins sont des signes du refus d'accepter les règles du jeu actuel, une indication que le bulletin n'offrait pas de vrai choix.

Voter selon nos valeurs politiques profondes pourrait être une façon de marquer notre désir de changement. La progression du vote pour un tiers parti peut faire la différence entre abandonner et persévérer, jusqu'à ce qu'un nouveau mode de scrutin transpose vraiment la volonté populaire en sièges. Il faut donc voter pour préparer la prochaine fois – qui pourrait bien être sous un autre mode de scrutin.

Le vote stratégique ou le « vote raisonnable »
Même lors de la soirée télévisée des élections, on ne fait pas mention des votes reçus par les tiers partis. Aux élections québécoises de 2003, 100 277 personnes ont voté pour les sept partis qui n'ont eu aucune place à l'Assemblée nationale. Cela semble peu, mais ce chiffre n'est pas une indication réelle de l'appui accordé aux tiers partis. Je ne peux pas croire qu'il n'y ait que 2,64 % de la population qui ne se retrouve pas dans les trois partis présents à l'Assemblée nationale, soit le PLQ, le PQ et l'ADQ, qui ensemble ont récolté 3 719 998 votes. Combien de ces personnes ont réellement voté selon leurs convictions profondes, sans considérations stratégiques ni crainte de perdre leur vote? Combien de voix chacun des partis, petits ou grands, auraient-ils reçus sans ce vote « raisonnable »? Parions que les résultats seraient davantage diversifiés.

Je ne veux plus « voter raisonnable » et troquer mes opinions au nom du réalisme électoral. Je veux être représenté – que mon option soit portée – ni plus ni moins qu'en proportion de l'appui qu'elle reçoit dans la population. J'en fais une question d'équité.

Un rendez-vous avec le changement
La société a énormément changé depuis l'instauration du système majoritaire qu'on connaît. Vouloir changer de mode de scrutin est un geste de citoyenneté, et il se pose présentement dans plusieurs provinces dont le Québec (Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Ontario) et au niveau fédéral. Certaines en sont au début de leurs analyses, mais d'autres sont déjà dans un processus de changement. La ronde des élections provinciales en 2003-2004 a ravivé les critiques du mode de scrutin actuel, ces élections ayant de nouveau produit des distorsions. Quant au niveau fédéral, le mouvement de réforme est très actif (Fair Vote Canada, la Commission du Droit du Canada, etc). Ce n'est pas un hasard si les pays nouvellement constitués choisissent des formes de proportionnelles ou mixtes, et que d'autres remplacent le mode majoritaire par une forme de proportionnelle (Nouvelle- Zélande, Écosse, Pays-de-Galles, etc.), car le mode de scrutin majoritaire est de plus en plus critiqué.

Le Mouvement pour une démocratie nouvelle est un mouvement citoyen non partisan qui s'emploie à ce que le Québec dispose d'un mode de scrutin respectueux de la volonté populaire, permettant une représentation égale entre les femmes et les hommes, incarnant la diversité ethnoculturelle québécoise ainsi que le pluralisme politique, et attribuant une juste place aux régions. Son rôle est d'aider la population à évaluer les propositions à la lumière de ces principes.
Au Québec, la question est débattue depuis plus de 30 ans, mais nous n'avons jamais été aussi prêt d'un aboutissement que présentement. En effet, d'ici la fin du printemps, le ministre Jacques P. Dupuis, responsable de la réforme des institutions démocratiques, devrait présenter un projet de loi pour réformer le mode de scrutin du Québec.

Des discussions sont à venir, au Québec et dans plusieurs provinces. Dans le contexte où ce n'est pas tous les jours qu'une société se dote d'un nouveau mode de scrutin, le réalisme politique ne devrait pas être synonyme de diminution des idéaux.
Un mode de scrutin proportionnel peut faire en sorte que les différentes opinions politiques soient équitablement représentées et dynamiserait notre démocratie. Saisissons l'occasion de mettre tout en œuvre pour garantir un pluralisme politique fidèlement traduit en sièges, ainsi qu'une représentation équitable des femmes et des communautés ethnoculturelles.

Étant donné l'aspect partisan qui a toujours caractérisé ce débat, souhaitons que la question de la réforme du mode de scrutin soit traitée en faisant preuve d'audace et en s'inscrivant dans des voies d'avenir. La question n'est plus de savoir s'il y aura ou non une réforme, mais plutôt où et quel palier gouvernemental la réalisera en premier. Surtout, les gouvernements saisiront-ils l'occasion de dynamiser réellement notre démocratie en instaurant une formule offrant les meilleurs résultats.
Tout en saluant la détermination du ministre à aller de l'avant dans ce dossier, le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), tout comme bon nombre de personnes et de groupes, déplore qu'il songe à présenter une proposition qui souffre malheureusement de manquements majeurs pour accomplir le substantiel renouvellement démocratique attendu.

Selon les informations diffusées depuis quelques semaines par les médias, le ministre Dupuis semble favoriser un mode de scrutin mixte à un seul bulletin, recourant au repêchage des défaits plutôt qu'aux listes, et qui répartirait des sièges proportionnels une région à la fois. Sans entrer ici dans les détails, il est important, à ce moment-ci, de s'assurer que le modèle qui sera proposé donnera les résultats que nous sommes en droit d'attendre. Dans le contexte d'un modèle mixte, puisque c'est celui sur lequel travaille le

ministre, cela signifie que le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) doit s’assurer qu'il contiendra les éléments essentiels à ce type de modèle.
À la suite de notre analyse, nous demandons au ministre de bonifier sa proposition, car plusieurs éléments en sont absents. Il s’agit d’éléments qui font d'ailleurs généralement partis des modèles mixtes implantés partout dans le monde, et qui sont garants de leur efficacité. Le MDN a produit une lettre-type que nous vous demandons de faire parvenir au ministre Dupuis ainsi qu’au Premier ministre Charest ainsi qu’à votre députée ou député. Par cette lettre, nous leur signifierons que nous voulons un mode de scrutin qui satisfera aux principes élaborés par le MDN et constituera une avancée démocratique majeure (lettre accessible au www.democratie-nouvelle.qc.ca).

Je nous invite à prendre conscience du geste historique que nous sommes en train de poser. Le résultat ne sera pas banal, c’est la possibilité d’agir de façon citoyenne sur un instrument qui devrait être à notre service – nous sommes totalement justifiés de le vouloir à la mesure de nos idéaux. Cela pourrait bien dynamiser notre démocratie et progressivement remplacer le désenchantement de plusieurs par un sentiment accru d’une juste et équitable représentation.